

Un plan pêche de 3M€ pour Auvergne-Rhône-Alpes

Laurent WAUQUIEZ, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et **Philippe MEUNIER**, Vice-président délégué à la Chasse et à la Pêche, ont reçu **Alain LAGARD**, Président de la fédération régionale de la pêche et les présidents des différentes fédérations départementales de pêche, le 9 février, à l'Hôtel de Région.

Pour la pêche, la Région met en place un programme d'actions ambitieux et structuré d'un montant de **trois millions d'euros** sur trois ans. Cette ambition se caractérise par ses **trois axes majeurs** :

- Amélioration des connaissances des milieux aquatiques, des peuplements piscicoles et des actions en faveur des grands migrateurs.
- Valorisation et restauration des milieux aquatiques et amélioration de l'accessibilité des parcours de pêche, en particulier pour les personnes à mobilité réduite.
- Communication et éducation au respect de l'environnement.

La Région, en tant que **chef de file de la biodiversité**, investit pour la pêche dans le cadre des **Schémas Régionaux de Cohérence Ecologique (SRCE)**.

Ce partenariat, après celui formalisé avec les acteurs de la chasse, a été voté dans le cadre d'une **convention pluriannuelle d'objectifs (CPO)** de 3 ans (2017-2019). La Région participe à hauteur de **3 M€** sur 3 ans, dont **1,4 M€ en fonctionnement et 1,6 M€ en investissement**.

Les actions menées par les pêcheurs, reconnus comme des acteurs incontournables de l'aménagement du territoire et fervents défenseurs des ressources en eau et des milieux aquatiques, s'inscrivent pleinement dans ces schémas.

- ❖ **300 000 pêcheurs adhérents en Auvergne-Rhône-Alpes (20% de la population nationale des pêcheurs) ;**
- ❖ **La pêche de loisir représente une activité économique de 240 millions euros par an (le Chiffre d'affaires France est estimé à 2,4 milliards d'euros). Les Fédérations Départementales pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique animent un réseau de 500 associations et comptent environ 100 salariés.**

